

L'an deux mille dix-sept, le seize-janvier à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 09-01-2017

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY.

Absente excusée : Mme Nadège CETTOUR (procuration à Mme OLIVIER).

M. Jean-Jacques Ferrero a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Les PV des 24 novembre et 13 décembre 2016 sont adoptés.

**Délibération n° 1.** : Finances Budget 2016 : virement de crédits en section de fonctionnement pour intégrer la dépense de 789 € au compte 73925 - Fonds de péréquation des ressources intercommunales Budget 2017 : Ouverture de crédits par anticipation sur l'opération matériel et outillage  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL **Autorise le virement de crédits** suivant sur le budget 2016 de la commune :

Chapitre 014	article 73925 Fonds de péréquation des ressources intercommunales	+ 789 €
Chapitre 67	article 673 Titres annulés	- 789 €

**Autorise l'ouverture par anticipation** de la somme de 2 300 € sur l'opération 10017 « Matériel et outillage » pour payer une facture de 2 282,04 € TTC émise par Andrey, cette somme sera reprise au budget 2017

**Délibération n° 2.** : Finances Budget 2017 : emprunt de 100 000 EUR à taux fixe pour des investissements communaux  
Josy Olivier, maire, expose, pour les besoins de financement d'opérations d'investissement engagées sur le budget principal de la commune et restant à réaliser en 2017 notamment les travaux de la maison des énergies et de la maison de santé, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 100 000 EUR aux conditions proposées par le Crédit Agricole.  
Le conseil municipal après en avoir délibéré, **AUTORISE** l'inscription au budget 2017 d'un emprunt de 100 000 EUR  
**DÉCIDE** de souscrire ce prêt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence aux conditions suivantes :

Objet	: travaux d'investissements communaux	Montant du capital emprunté	: 100 000 EUR
Durée d'amortissement	: 15 ans	Taux d'intérêt	: 1,43 %
		Frais de dossier	: 100 €
Profil amortissement	: constant	Périodicité retenue	: annuelle

Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité de 2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle.  
Autorise Josy Olivier, Maire, à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence

**Délibération n° 3.** Travaux de la piste de La Fayée, ouverture des plis par la commission d'appel d'offres  
En présence du maître d'œuvre l'ONF, les offres pour la réfection de la route forestière de la Fayée ont été ouvertes à 14 h par la commission d'appel d'offre. Il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise TRON pour la somme de 11 645 € HT.  
Le conseil municipal après en avoir délibéré, **Autorise la Maire** à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise TRON.

**Délibération n° 4.** Vente de trois logements à l'ancienne gendarmerie, fixation des prix  
Des demandes spontanées ont été faites pour l'achat d'un appartement de type F4 parmi les quatre du bâtiment B de l'ancienne gendarmerie. Considérant le projet de réaliser une micro-crèche dans l'un de ces logements, situé au rez-de-chaussée et compte tenu des estimations faites par deux agences immobilières, il est proposé de vendre les trois appartements restant au prix de 65 000 € chacun.  
Le conseil municipal après en avoir délibéré, **Fixe à 65 000 € le prix de vente des appartements de type F4.**

**Signatures du maire dans le cadre des délégations du conseil - Contrats de location signés suite à la délégation du 06-05-2014**

Nom logement	Nom locataire	Descriptif	Loyer mensuel	Date contrat
Brigade bâtiment A 1ère droite	ROSIN Nicolas	F5	450,00 €	03/01/2017
2ème étage maison des énergies	AVENTIC			Accord de principe

Logements actuellement vacants :

Nom logement	Descriptif	Loyer mensuel	Charges
Conventionné Buis	T2 Fin procédure d'expulsion		
Conventionné Vaison	T2	189,15 €	
Conventionné Margot	T3 Travaux en cours		A fixer
Meublé Chardon Bleu	Réhabilitation prévue		
Meublé Albe	Réservé ADMR		
Meublé Aygues	T2 meublé	200,00 €	50,00 €
Meublé Buëch	T2 meublé	200,00 €	50,00 €

**Signatures du maire dans le cadre des délégations du conseil - Devis, contrats signés suite à la délégation du 21-11-2014**

Maison des énergies					
Date	Entreprise			Devis HT	Total marché HT
12/12/2016	Lungo	Lot 2 - menuiserie	(avenant 2)	14 496,20 €	55 129,61 €
12/12/2016	Dufour	Lot 3 - cloisons	(avenant 3)	2 387,00 €	
06/01/2017	Lopez	Lot 3 - cloisons	(avenant 4 à venir)	1 980,00 €	51 166,02 €
12/12/2016	Palmeira	Lot 4 - sols	(avenant 1)	3 210,00 €	23 480,50 €
19/12/2016	Avenir-radio	Lot 6 - électricité	(avenant 2)	7 068,00 €	33 843,00 €
13/01/2017	Alpes contrôle	Coordination sécurité	(avenant 1 à venir)	2 250,00 €	5 250,00 €

20/10/2016	Hautes Alpes Emploi Relais	Remplacement chauffeur navette, 16,44 € heure TTC
14/11/2016	April	Assurance statutaire personnel CNRACL 4,75 % sur brut soit 5 894,04 €
29/11/2016	Farhi, Arch'Echo	Projet garages communaux, 1 600 € HT
06/12/2016	Lusodev	Site Internet, 1 150 € HT
15/12/2016	MJC Laragne	Contrat enfance jeunesse, convention judo 2016-2017, 2 h par semaine, 4 270 €
05/01/2017	Hautes Alpes Emploi Relais	Contrat enfance jeunesse, intervenant guitare, 38,84 € heure TTC
06/01/2017	Hautes Alpes Emploi Relais	Agent recenseur, 16,59 € heure TTC
12/01/2017	Centre de gestion 05	Portage salarial ATSEM, 17,39 € heure TTC + forfait mensuel environ 100 €

Séance publique levée à 16 h 30. Vu le présent compte-rendu, Le 19 janvier 2017. Madame OLIVIER, maire.